

# VIDE GRENIER Les Enfants d'abord SURZUR 29 octobre 2023

Vente au déballage organisée par l'association « amicale les enfants d'abord » enregistrées sous le N°W563000374 à la préfecture de Vannes à Surzur, salle des sports, le 29 octobre 2023.

## Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) [Prénom, Nom] \_\_\_\_\_

né(e) le [Date de naissance] \_\_\_\_\_ à [Lieu de naissance] \_\_\_\_\_

et domicilié(e) [Adresse complète]

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_.

participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,

ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à [Lieu] \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ le [Date] \_\_\_\_\_.

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à [Lieu] \_\_\_\_\_, le [Date] \_\_\_\_\_.

[Signature]



L'attestation est à retourner par mail complétée et signée à l'adresse mail suivant :  
[videgrenier@lesenfantsdabordsurzur.fr](mailto:videgrenier@lesenfantsdabordsurzur.fr)

Ou par courrier à  
Amicale les enfants d'abord  
16 rue des sports  
56450 SURZUR

La participation au vide grenier vous engage à :

- nous retourner le présent document avant le 20 octobre 2023 ;
- arriver entre 7h et 9h ;
- ne pas vendre avant l'ouverture à 9h ;
- ne pas être un professionnel ;
- de rester jusqu'à 17h30 ;
- rapporter vos produits invendus ;
- surveiller votre étalage. L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol ou dégradation.